



Objectif de la formation

- Savoir comptabiliser l'ensemble des écritures comptables courantes et spécifiques afin d'être en mesure d'établir le bilan et le compte de résultat

Contenu de la formation

1^{ère} séance

- Objectifs de la tenue de comptabilité
- Présentation du Plan comptable général
- Mécanismes de la TVA
- Présentation des documents utilisés dans la tenue comptable

2^{ème} séance

- Ecritures liées aux opérations courantes : les achats, les frais accessoires sur achats, l'acquisition d'immobilisations, les décaissements
- Cas de synthèse reprenant les différentes écritures d'achat

3^{ème} séance

- Ecritures liées aux opérations courantes : les ventes, les frais accessoires liés aux ventes, les encaissements
- Cas de synthèse reprenant les différentes écritures de vente

4^{ème} séance

- Eléments pris en compte pour le calcul de TVA
- Enregistrement comptable de la déclaration de TVA
- Exercices d'application

5^{ème} séance

- Comptabilisation des autres charges d'exploitation : impôts, taxes et versements assimilés
- Les écritures de charges financières et de charges exceptionnelles
- Cas de synthèse reprenant les différentes écritures

6^{ème} séance

- Organisation de la paie
- Comptabilisation du journal de paie
- Les écritures liées aux emprunts
- Cas de synthèse reprenant les différentes écritures

7^{ème} séance

8^{ème} séance

9^{ème} séance

10^{ème} séance

11^{ème} séance

- Utilisation de CIEL COMPTA
- Exercices d'applications
- Synthèse reprenant l'ensemble des écritures

Public, pré-requis

- Chefs d'entreprises, conjoints et salariés impliqués dans la gestion de l'entreprise
- Nécessité d'avoir acquis des bases en comptabilité ou avoir suivi le module GE1

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exemples concrets
- Réalisation d'exercices pratiques sur les documents comptables étudiés

Durée et coût de la formation

- Durée : 44 heures
- Coût total de la formation tout public : 1.100 euros
 - Coût pour un(e) chef d'entreprise (ou conjoint) non salarié(e) : 1.100 euros
 - Coût pour un(e) salarié(e) d'entreprise artisanale : 825 euros

Dispositions pratiques de la formation

- Metz : 15-22-29 mars, 26 avril, 03-10-17-31 mai, 07-14-21 juin
de 13 heures 30 à 17 heures 30
- Sarrebourg : 04-11 octobre, 02-08-15-22 novembre
de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures
- Thionville : à définir
- Forbach : à définir
- Effectif maximum : 10 auditeurs

Contact

[Service Clients](#)

Téléphone : 0820 857 057 (prix d'un appel local)

Télécopie : 03 87 62 71 25

E-mail : serviceclient@cm-moselle.fr